

La direction reste loin de nos revendications !

**La direction doit appliquer
1,8% ± 0,2%
à la grande majorité des salariés !**

Les négociations salariales sont terminées chez ALE.

Lors de la 2^{ème} réunion, la direction a revu sa copie légèrement à la hausse. 2,2 % de la masse salariale à distribuer de la manière suivante :

- une **augmentation minimale de 0,9%** pour les salariés ayant rempli *a minima* leur contrat de travail, avec un **talon de 45 €**.
- une **augmentation moyenne de 1,8% avec une variation de ± 0,2%** pour une grande majorité des salariés.
- une **enveloppe de 0,4%** pour les promotions et rattrapages.

Ces chiffres sont loin des revendications CFDT (4% de la masse salariale, 90€ de talon, 1% de plus pour les promotions et rattrapages). La direction n'a pas tenu compte de la perte de pouvoir d'achat infligée aux salariés en 2009 (0% et bonus misérables pour la plupart des salariés).

Il y a cependant des progrès quant aux recommandations faites par la direction aux managers. Il s'agit ici de fixer une moyenne avec une variation faible autour de cette moyenne.

La grande majorité des augmentations devront donc se situer entre 1,6% et 2% (**1,8% ± 0,2%**). En corollaire, l'utilisation du plancher de 0,9% devra être exceptionnelle.

Les résultats seront ainsi mieux contrôlables et la répartition plus équitable. Les managers devront respecter ces recommandations.

Et le bonus ?

Compte tenu des nombreuses anomalies constatées sur les objectifs 2009 (inatteignables, fixés trop tardivement etc...), la CFDT revendique le versement du bonus cible « **objectifs atteints à 100%** » à l'ensemble des ingénieurs et cadres en avril prochain. Nous avons précisé à la direction que cette demande constituait notre dernière tentative de conciliation avant de déplacer ce dossier sur le terrain juridique.

Une démarche comparable a été effectuée par nos collègues d'ALF.

Pour 2010, nous demandons des objectifs réalistes, atteignables et assignés en temps voulu.

Evolution de carrière et de salaire

La direction a promis d'étudier le cas de tous les salariés qui doivent se contenter du taux standard depuis des années. Nous continuons à revendiquer une remise à niveau des **salaires proches de la RAEG**, et la **non-discrimination** H/F ou temps partiel pour les promotions, et pour les **ETAM**, des études de postes et de vraies possibilités d'évolution.